

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 19 avril 2019

Désignation de deux délégués titulaires et suppléants à la Fédération Départementale de l'Energie et de l'Electricité 19 :

Lors de la précédente séance du conseil municipal deux délégués ont été élus pour siéger à la FDEE 19.

Considérant que l'arrêté préfectoral portant modification de la FDEE est intervenu le 11 avril, l'élection de délégués en date du 8 avril ne peut être validée.

Il convient de plus d'élire deux délégués suppléants.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°2019.01 en date du 14 janvier 2019, la commune a décidé l'adhésion à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet en date du 11 avril 2019 portant modification des statuts de la FDEE19.

Il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune de MEYSSAC au secteur intercommunal d'Electrification de Meyssac.

Le conseil municipal procède au vote à bulletin secret.

Sont élus à l'unanimité :

Délégués titulaires :

- NOM Prénom : Christophe CARON Maire
- NOM Prénom : Marcel MAFFIOLETTI

Délégués suppléants :

- NOM Prénom : Jean-Pierre FAURIE
- NOM Prénom : Stéphanie CISCARD

Questions diverses :

Suite à la mise en place du répertoire électoral unique, la commission de contrôle des opérations électorales se réunira le jeudi 02 mai afin de valider les inscriptions sur le fichier électoral .